

LEGS, DONATIONS, ASSURANCE-VIE



**LA SOLIDARITÉ AUJOUR'HUI  
POUR LE MONDE DE DEMAIN**

# LA SOLIDARITÉ AUJOURD'HUI POUR LE MONDE DE DEMAIN

---

*« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent »*

*Albert Camus*

Depuis plus de 30 ans aider les populations les plus vulnérables est au cœur de la mission de SOLIDARITÉ. C'est au travers d'un ensemble de projets alternatifs au développement que l'association participe à la réduction du chômage rural et à la satisfaction des besoins essentiels des populations les plus défavorisées : les jeunes et les femmes marginalisées, les populations autochtones et les tribaux, les petits paysans et les sans terre. L'objectif consiste à promouvoir des solutions alternatives au modèle de croissance actuel, et ainsi valoriser les ressources locales, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles.

En s'appuyant sur le modèle d'après-développement à travers l'éducation et la formation professionnelle, la création d'activités génératrices d'emplois, l'agriculture biologique et communautaire, l'information sur les manières alternatives de penser et d'agir, SOLIDARITÉ et ceux qui la soutiennent sont acteurs du changement, pour vivre différemment le présent.

Cette capacité à soutenir les initiatives de communautés locales dans le besoin repose aussi, et de plus en plus, sur l'engagement de personnes charitables. En effet, 52% de nos ressources viennent de la générosité du public et plus de 80% des ressources sont directement affectés aux projets sur le terrain.

En choisissant de faire un legs, une donation à SOLIDARITÉ ou en la désignant comme bénéficiaire de votre assurance-vie, vous participez concrètement à cette mission solidaire au service des plus faibles et gardez notre capacité d'agir sur le moyen et le long terme.

Je vous invite à découvrir dans ce guide, comment donner de l'espérance et vous exprime par avance toute notre gratitude, au nom de celles et de ceux à qui vous redonnez dignité et avenir au travers l'auto-détermination.

Entrez dans l'aventure philanthropique au côté de SOLIDARITÉ,



Clotilde Bato  
Directrice



## SOMMAIRE

---

- Missions prioritaires de l'association
  - Pourquoi transmettre à SOLIDARITÉ ?
  - Comment transmettre à SOLIDARITÉ
    - Le legs
    - La donation
    - L'assurance-vie
  - Etre digne de votre confiance
  - Où exactement ira votre générosité ?
  - A quoi servent vos dons?
- 



## MISSION DE L'ASSOCIATION

---

SOLIDARITÉ c'est une association française qui encourage des programmes alternatifs au service des exclus en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

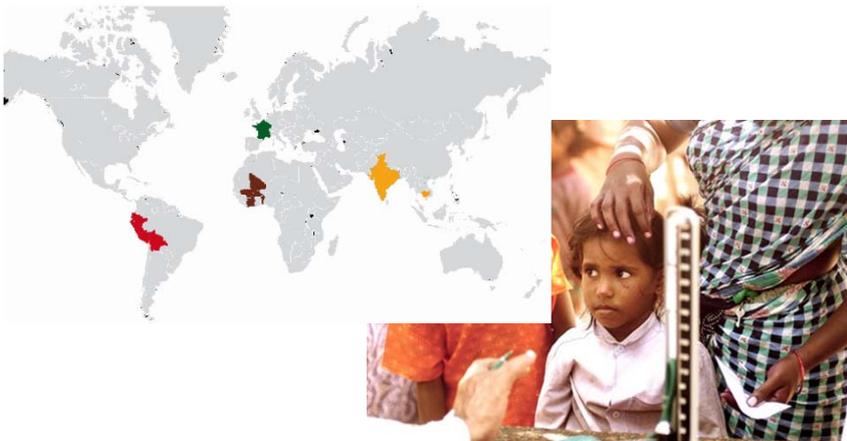
Notre mission est la réduction du chômage rural et la satisfaction des besoins essentiels des populations les plus défavorisées : les enfants, les jeunes et les femmes marginalisées, les peuples autochtones et les tribaux, les petits paysans et les sans terre.

A cette fin, l'association promeut des solutions alternatives au modèle de croissance actuel afin de valoriser les ressources locales, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles.

Concrètement nous intervenons sur l'éducation et la formation professionnelle, la création d'activités génératrice d'emploi, l'agriculture biologique et communautaire.

En France, notre équipe associative participe à l'information et à la sensibilisation du public sur les inégalités dans le monde et sur les principes de «l'après-développement» qui est une alternative au modèle dominant s'appuyant sur la démocratie directe et l'*empowerment*.

Nous travaillons exclusivement en partenariat avec des associations locales, en soutenant des projets initiés et conçus « par et pour » les locaux. Nous sommes convaincus que la force des projets réside dans l'initiative des populations. Pour cela SOLIDARITÉ travaille également au développement de synergies entre les organisations du Sud pour favoriser l'échange d'expériences et contribuer au «transfert de mémoire».



**SOLIDARITÉ** c'est plus de  
**84 %** des ressources affectées à nos projets sur le terrain

**100 projets** réalisés dans 12 pays.

**Plus de 33 ans** d'intervention au service des plus vulnérables



## POURQUOI TRANSMETTRE À SOLIDARITÉ ?

- Vous avez la volonté d'associer votre engagement à la mission de SOLIDARITÉ pour aider les populations vulnérables durablement.
- Vous n'avez pas d'héritiers directs et vous souhaitez organiser la transmission de votre patrimoine tout en lui donnant du sens.
- Vous voulez mettre une partie de votre patrimoine à l'abri de droits de succession élevés qui ne pourraient être assumés par vos héritiers.

Vos motivations peuvent être nombreuses et bien souvent elles sont au croisement des différentes raisons citées ci-dessus. Il faut cependant savoir que la loi protège vos héritiers réservataires (enfants et leurs descendants, ainsi que votre conjoint en l'absence de descendants) en leur attribuant une part de la valeur de votre patrimoine, qui varie selon le nombre de vos héritiers réservataires. Mais vous disposez également d'une quotité disponible que vous pouvez transmettre par legs ou donation à l'association de votre choix.

Pour plus d'informations sur les possibilités de legs et de donations, ainsi que pour savoir si ce que vous voulez léguer n'excède pas votre quotité disponible, n'hésitez pas à consulter votre Notaire.



*Vous êtes intéressé par les projets de SOLIDARITÉ et vous voulez plus de détails, rendez vous p.8 et p.9 pour deux exemples de projets*



SOLIDARITÉ étant reconnu d'intérêt général, l'association bénéficie d'une exonération totale de droits de succession et de donation. Les biens que vous lui transmettez par legs, donation ou assurance-vie seront ainsi intégralement affectés à ses missions auprès des plus faibles.

**« Soyez le  
changement que  
vous voulez voir  
dans le monde. »**

**Gandhi**



## COMMENT TRANSMETTRE À SOLIDARITÉ ?

Afin de soutenir SOLIDARITÉ dans son action solidaire, différentes possibilités s'offrent à vous :

### Un legs lors de votre succession

Pour prolonger au-delà de votre vie votre engagement aux côtés des plus faibles, tout en plaçant vos biens à l'abri des droits de succession, vous pouvez transmettre par testament tout ou partie de votre patrimoine à SOLIDARITÉ. Vos volontés ne prendront effet qu'à votre décès et vous pouvez les modifier à tout moment...

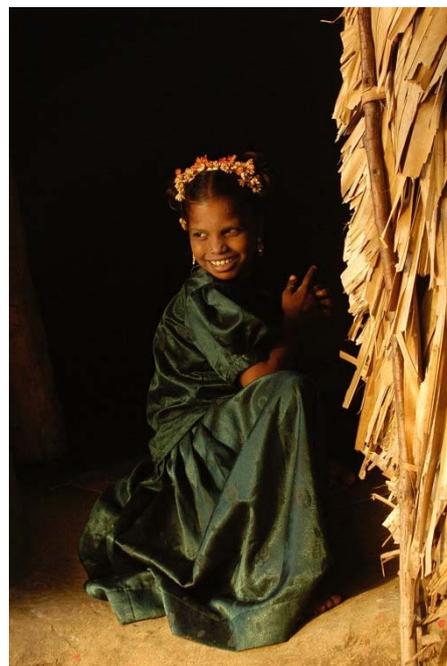
### Une donation de votre vivant

La donation devant Notaire vous permet d'œuvrer de votre vivant aux côtés de SOLIDARITÉ, tout en bénéficiant d'une exonération des droits de mutation sur les biens que vous transmettez et de réductions d'impôts. Vous pouvez également choisir de donner un bien tout en vous en réservant la jouissance jusqu'à la fin de votre vie (donation en nue-propriété), ou alléger vos impôts en cédant provisoirement l'usufruit et les revenus de votre bien (donation temporaire d'usufruit).

### Le bénéfice de votre assurance-vie

Vous cherchez à valoriser votre épargne pour votre avenir, tout en vous préoccupant de l'avenir des plus faibles ? Souscrivez un contrat d'assurance-vie en désignant comme bénéficiaire SOLIDARITÉ. La transmission du capital concerné n'entrera pas dans votre succession. Et vous restez libre de changer de bénéficiaire à tout moment.

Les biens transmis par legs sont imposés dans le cadre des droits de succession, après un abattement et à un taux qui varie en fonction du lien de parenté entre le testateur et le(s) légataire(s).



Nous vous invitons à contacter notre Responsable relations testateurs François Gilles qui est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre démarche.

Tél: +33(0)148783326

ou E-mail:

[francois.gilles@solidarite.asso.fr](mailto:francois.gilles@solidarite.asso.fr)



Nous vous invitons à nous communiquer toute disposition prise au bénéfice de SOLIDARITÉ et vous remercions pour votre confiance



# ÊTRE DIGNE DE VOTRE CONFIANCE

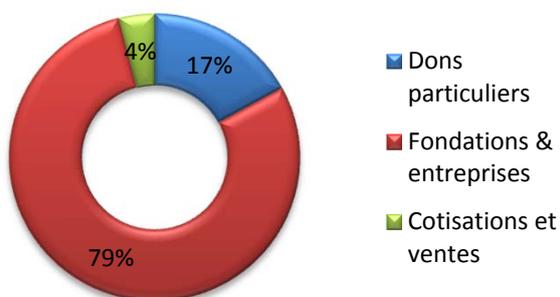
---

## *Transparence et Fiabilité*

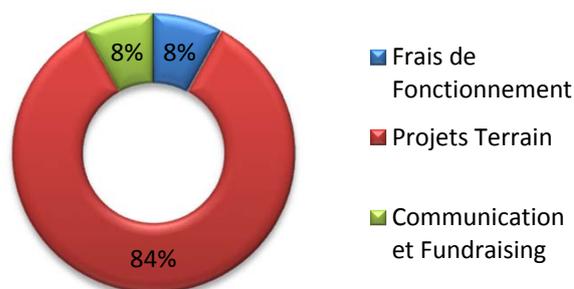
Au cours de ces 30 années d'intervention, SOLIDARITÉ a bénéficié de la confiance de nombreux partenaires tels que la Fondation de France, le Ministère des Affaires Étrangères ou encore le Conseil Régional d'Île-de-France. Afin de garantir la transparence envers tous ses supporters, SOLIDARITÉ publie chaque année son rapport d'activités et ses comptes de bilan sur son site.

Si vous soutenez solidarité au travers d'un legs nous veillerons également au respect de vos dernières volontés.

## Provenance de nos ressources



## Utilisation des Ressources



---

## *Des comptes contrôlés et certifiés*

En France nos comptes sont audités par un commissaire aux comptes et chaque projet est également audité annuellement par des commissaires aux comptes dans nos pays d'intervention afin de certifier les dépenses allouées sur le terrain. Le sérieux de la gestion des fonds confiés à SOLIDARITÉ a été reconnu par la Cour des Comptes en janvier 2011 (p.56 TOME II) et *en 2012 notre association a reçu le prix de l'initiative sociale et solidaire par le Crédit Coopératif.*

---



**84% des ressources sont affectées à nos projets sur le terrain.**



## OU EXACTEMENT IRA VOTRE GÉNÉROSITÉ?

---

Pour tous ses projets SOLIDARITÉ travaille avec des partenaires locaux. Voici une brève présentation de deux des projets que nous soutenons et qui ont besoin de votre soutien :

### *Les enfants de l'arsenic*

Nous intervenons depuis 2011 en Inde dans une zone à la frontière avec le Bangladesh où les taux d'arsenic dans l'eau sont très préoccupants. Plus de cent mille personnes y sont touchées par cette pollution et dans certains villages, plus d'un membre par foyer est victime des maladies liées à l'arsenic. Pourtant la population continue de penser que l'eau des puits est pure car l'eau contaminée ne change pas de couleur, n'a pas d'odeur, ni de goût particulier.

Le manque de connaissances sur la cause des maladies frappant leur communauté contribue donc au problème. C'est pour cela et aussi parce que ces enfants issus de familles marginalisées ont le droit d'apprendre à lire, écrire, chanter et danser, que nous nous efforçons de leur apporter une éducation. Dans cette zone de précarité l'école permet non seulement d'apporter une éducation de base, de la dignité et de la joie mais également de sensibiliser les enfants aux dangers de l'arsenic et de la pollution de l'eau afin qu'ils puissent mieux se protéger.

Parmi les actions concrètes du projet entrepris depuis 2010 sont les suivantes:

- Le développement d'une école primaire adaptée aux besoins spécifiques de la zone et des enfants marginalisés.
- La sensibilisation à l'accès à l'éducation et à la santé, soulignant auprès des parents l'intérêt et l'importance de la scolarisation des enfants sur les questions de santé.
- Suivi et prise en charge sanitaire. Construire une école en adéquation avec le contexte local suppose une prise en charge de la santé des enfants exposés quotidiennement à la contamination par l'arsenic et à d'autres difficultés de santé.
- Le développement de la crèche/maternelle, premier pas vers la socialisation et la scolarisation et moyen de soutenir les jeunes mères dans leur recherche d'emploi.

### **Organisations partenaire**

La West Bengal Voluntary Health Association (WBVHA) a pour objectif de donner l'accès aux soins de santé aux personnes marginalisées, en engageant les communautés locales, sans distinction de caste et de croyance. Elle est au plus proche de la population.



## OU EXACTEMENT IRA VOTRE GÉNÉROSITÉ?

---

### *Les graines de l'espoir*

L'agriculture constitue une source de revenu pour plus de 75% de la population indienne et les deux tiers de la population vivent en milieu rural. Pourtant la grande majorité des petits paysans sont pauvres. Un cercle vicieux s'est créé en zone rurale où l'intensification des productions agricoles a conduit la majorité des petits paysans indiens à passer à l'utilisation de plantes à haut rendement, semences hybrides et OGM, finalement fragiles face aux changements climatiques et très demandeuses en eau, en nutriments, en pesticides et engrais. Par ailleurs, ces plants ne sont pas reproductibles d'une année sur l'autre et nous savons aujourd'hui que les OGM peuvent être à terme nuisibles sur la santé et l'environnement.

Les agriculteurs se sont endettés dans l'achat de semences onéreuses et de produits phytosanitaires. Malheureusement, les hauts rendements et les résistances parasitaires tant attendus n'étaient pas au rendez-vous. De nombreux petits paysans sont alors tombés dans une spirale d'endettement. La dignité des hommes et des femmes vivant de cette agriculture est donc atteinte, le travail agricole n'est plus pour eux un moyen de subsistance et beaucoup vont jusqu'à se donner la mort. Leur activité est menacée par leur surendettement et par la dégradation de la biodiversité qui met en danger les capacités de production même des sols.

La région de l'Uttarakhand où se situe le projet est particulièrement touché par ces déséquilibres. C'est pourquoi suite à la demande des communautés locales du soutien de SOLIDARITÉ afin de se tourner vers l'agriculture biologique, l'association a développé un projet pour assurer et améliorer les moyens de subsistances durables des petites communautés paysannes.

Voici un résumé des actions concrètes de ce projet couvrant 300 familles d'agriculteurs dans treize villages de la zone :

- Formations professionnelles sur l'agriculture biologique, l'agro-écologie et la valorisation des semences traditionnelles
- Création d'infrastructures de soutien pour la préservation de la biodiversité dont des banques de semences traditionnelles communautaires, la promotion de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et l'autonomisation des populations
- Promotion et commercialisation des produits biologiques.

### **Organisations partenaire**

Navdanya est une association qui intervient pour la protection de la diversité culturelle et biologique. Elle a formé plus de 500,000 paysans dans le domaine de la sécurité alimentaire depuis 20 ans. Navdanya a été créée par Vandana Shiva, une écologiste et féministe indienne ayant reçu le Prix Nobel Alternatif en 1993.



## À QUOI SERVENT VOS DONNS?

- 500€** Une campagne de sensibilisation à l'éducation et à la santé touchant plus de 900 personnes .
- 1000€** Création de 10 jardins de démonstration d'agriculture biologique dans les écoles .
- 2000€** Formation de 30 jeunes pour soutenir les femmes marginalisées du Rajasthan dans le renforcement de leurs groupes d'entraide .
- 3500€** Développement d'un centre de transformation pour valoriser les produits de l'agriculture biologique en Afrique de l'Ouest.
- 5000€** Construction d'une classe d'école primaire en Inde qui sur dix ans permettra à 500 enfants d'avoir accès à l'éducation.
- 10000€** Achat d'un bus scolaire afin d'assurer la sécurité des enfants sur le trajet de l'école dans des zones à risque en Inde .
- 15000€** Installation de 4 minoteries locales pour la production de farine afin de valoriser les céréales et tubercules traditionnelles .
- 50000€** Formation professionnelle et alphabétisation pour plus de 800 femmes marginalisées au sein de groupes d'entraide au Rajasthan afin de les aider à conquérir leur autonomie.
- 100000€** Développement d'un centre d'éducation et de sensibilisation à l'environnement dans le sud de l'Inde.





**« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent »**

*Albert Camus*



20 Rue de Rochechouart 75009 Paris – Tel: +33(0)1 48 78 33 26 – [www.solidarite.asso.fr](http://www.solidarite.asso.fr)